

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

Centre Communal d'Action Sociale

Délibération 2023/01D Débat d'Orientations Budgétaires 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} mars

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué le 21 février 2023, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Président.

Membres en exercice	15
Présents	13
Représentés	
Nombre de Votants	13
Pour	
Contre	
Abstention	

Présents : M. Ludovic GERAUDIE, Mme Christine DESMAISONS, Mme Pauline MARANDE, Mme Laetitia COTARD, M. Jean-Marie TEXONNIERE, Mme Brigitte MEDARD, M. Laurent COLONNA, M. Jean-Marie GRIGNON, M. Philippe POUGET, Mme Monique MILBERGUE, Mme Christiane MAZABRAUD, M. Serge DUPUY, Mme Jeannine TOUMIEUX.

Excusées : Mme Géraldine BÉLÉZY, Mme Marie-France REMOND

Madame Christine DESMAISONS a été élue secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRE,

Vu le rapport d'orientations budgétaires joint donnant lieu à un débat,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

- **A DEBATTU** sur les orientations générales du budget 2023 présentées par Monsieur le Président.

Par ailleurs, l'ensemble du **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
En Mairie, le 02 mars 2023
Le Président,
Ludovic GERAUDIE

Transmis à la préfecture le : 02 mars 2023
Publié le : 03 mars 2023

